

CONSEIL GENERAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 DECEMBRE 2007

Présidence de M. Michel MERCIER

Date de la convocation : 12 novembre 2007

Date d'affichage de la convocation : 13 novembre 2007

La séance est ouverte à 15 h 05

(Mme Geoffroy procède à l'appel nominal)

PRÉSENTS : M. François BARADUC - M. Georges BARRIOL - Mme Christiane BERNARDIN - M. Dominique BOLLIET - M. Charles BRÉCHARD - M. Gilles BUNA - M. Maurice CELLIER - M. Bernard CHAVEROT - Mme Danielle CHUZEVILLE - M. Christian COULON - M. Jean-Michel DACLIN - M. Jean-Paul DELORME - M. Paul DELORME - Mme Muguette DINI - M. Raymond DURAND - M. Christian FALCONNET - M. Bernard FIALAIRE - M. Guy FISCHER - M. Jean FLACHER - M. Jean-Pierre FLACONNÈCHE - Mme Odette GARBRECHT - M. Renaud GAUQUELIN - Mme Hélène GEOFFROY - M. Michel HAVARD - M. Lionel LASSAGNE - M. Albéric de LAVERNÉE - M. Denis LONGIN - M. Daniel MARTIN - M. Michel MERCIER - M. Jacques MEYER - M. Frédéric MIGUET - M. Gabriel MONTCHARMONT - Mme Dominique NACHURY - M. Jacques PAOLI - M. Jean-Luc da PASSANO - M. Martial PASSI - M. Jean-Jacques PIGNARD - M. Bruno POLGA - M. Daniel POMERET - M. Maurice POUILLY - M. Bernard RIVALTA - M. Bernard ROGER-DALBERT - M. Raymond TERRACHER - M. Michel THIEN - M. Michel THIERS - M. Jean-Louis TOURAINÉ - M. Jean-Louis UBAUD - Mme Jacqueline VOTTERO - Mme Michèle VULLIEN - M. Lilian ZANCHI.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR : Mme Mireille DE COSTER (pouvoir à Mme Jacqueline VOTTERO) - M. Marc FEUILLET (pouvoir à M. Bernard CHAVEROT) - Mme Annie GUILLEMOT (pouvoir à M. Bernard RIVALTA) - M. Dominique PERBEN (pouvoir à M. Jacques MEYER).

M. LE PRÉSIDENT : Constatant que le quorum est atteint, la séance est ouverte.

MUSÉE DES CONFLUENCES

Trois mots sur le Musée des Confluences : ceux d'entre vous qui ont visité le chantier le 26 octobre dernier ont pu voir couler les premiers bétons, constater l'avancement des plans d'exécution du projet. Le chantier monte en puissance. Les calculs avancent, d'après ce que l'on me dit. Le feu vert a été donné à la réalisation des « barrettes » de fondation dès la semaine prochaine.

La délibération qui sera prise aujourd'hui pour plafonner le montant de l'assurance décennale à 40 millions d'euros, va permettre de finaliser les conditions de garantie.

On peut donc dire que les solutions techniques et juridiques mises en œuvre sont maintenant telles qu'on peut augurer d'une réalisation sécurisée du projet.

Le 19 décembre, la semaine prochaine, je réunirai à Paris les principaux donateurs, les sponsors du musée, qui créent la fondation et apportent les premières contributions financières, ce qui nous laisse augurer de bons résultats. Nous aurons là, à travers cette fondation, un moyen de financement des expositions temporaires, je crois, tout à fait satisfaisant.

Il nous restera, une fois que tout cela sera fait, à regarder tous les bilans finaux de l'opération, et nous le ferons le plus vite possible. Plus les choses iront bien, plus les choses seront claires pour tout le monde,